

*Contribution à l'histoire de 3 villages  
Ivoz, Ramet et Ramioul  
(entité de Flémalle)*

par Alphonse Delagoen

*Histoire*



*Ivoz-Ramet*

***Le château de Ramet***

et ses propriétaires connus :

**de Ramey - de Fassin - Lhoest - Wauters - Capelle - Vryens ...**

## *En préambule*

*Il n'existe pratiquement pas d'ouvrage décrivant l'histoire des 3 villages de l'ancienne commune d'Ivoz-Ramet.*

*Elle était composée de trois seigneuries dont le territoire a été rassemblé, à la fin de l'ancien régime, sous l'autorité de la république française, en une seule commune qui sera dénommé Ramet, ensuite Ramet-Yvoz, puis Yvoz-Ramet au 19e siècle, et enfin Ivoz-Ramet, sous l'ère du Bourgmestre Marcel Séré, après la guerre 1940-1945.*

*En remontant le temps, on trouve dans les archives de l'état ou de familles, ainsi que dans certaines revues et chroniques, des bouts d'histoires, avec des mentions de personnages.*

*Il me semble intéressant, pour la bonne connaissance de notre passé, de les rassembler et de les développer par d'autres recherches et de précisons sur les faits.*

*Je n'ai, que la prétention d'avoir mis en valeur, certains écrits du passé. Je les propose à la lecture des personnes intéressées par l'histoire.*

*On ne le dira jamais assez, conserver les traces du passé est important. D'eux nous pouvons envisager notre futur, en toute connaissance de cause, des erreurs déjà commises.*

*Alphonse Delagoen*

# *Le château de Ramet*

et ses propriétaires connus :  
**de Ramey - de Fassin - Lhoest - Wauters - Capelle - Vryens ...**



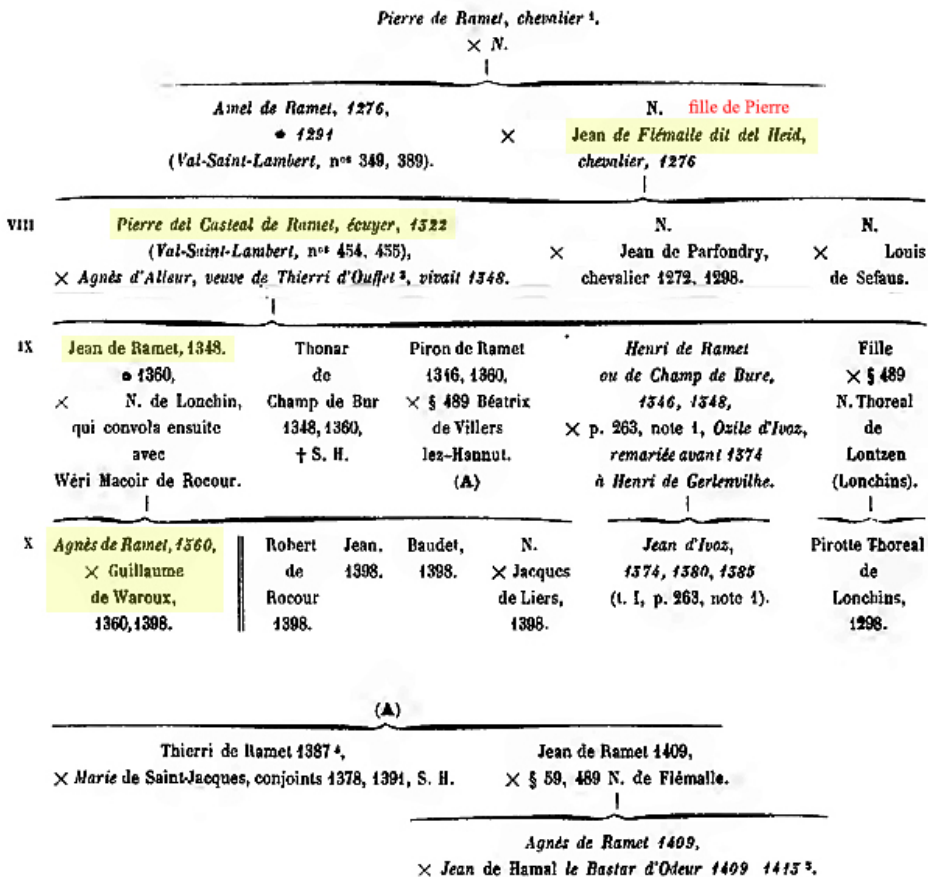
Château de Ramet, vue aérienne -  
photo de Simon Schmitt avec son aimable autorisation.

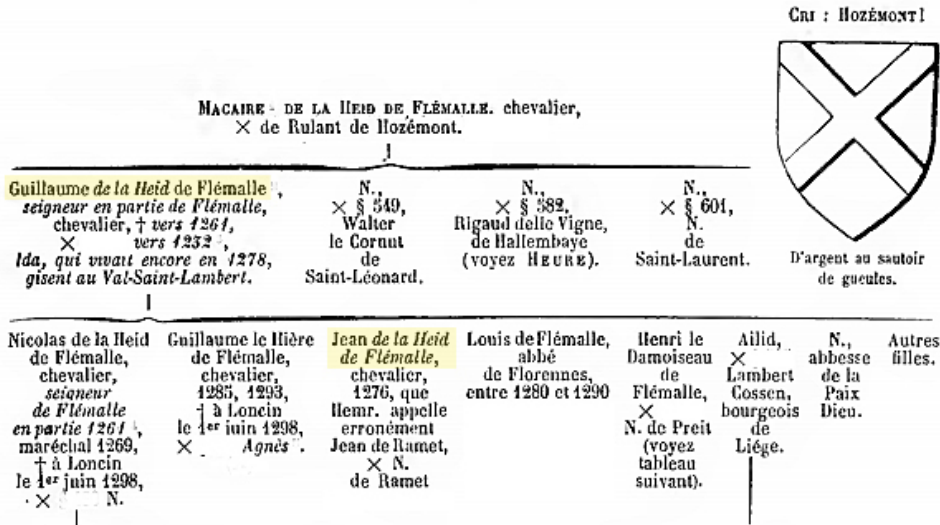


En 1994, 6 assiettes de porcelaine de décoration, avec des dessins différents, basés sur d'anciennes cartes postales, ont été façonnées par "Décor art" de Bruxelles. Les dessins sont pyrogravés dans la porcelaine à plus de 600 degrés. Chaque dessin est entouré de vert et d'or stylé. Elles s'achetaient à l'époque, 800 frs (20 euros) l'assiette ! Je viens de voir en ligne, une vente d'une assiette. Elle était estimée aux environs de 200 euros pièce ... Ci-contre, celle reprenant le château dans une belle perspective ! Scan à partir de la publicité reçue à l'époque, car les assiettes, je ne les possède pas, hélas !

Les oeuvres de Jacques de Hemricourt<sup>(1)</sup> publiées par Camille de Borman et Alphonse Bayot en 1910 : "*Le Miroir des Nobles de Hesbaye*", nous donnent un aperçu de la famille "Ramey". Heureusement, cette publication comporte des modifications à l'oeuvre original de Hemricourt, et on y apprend notamment, que le château de Ramet a été construit en 1269 par "Jean de la Heid de Flémalle" et non pas par "Jean de Ramey" comme on l'a souvent écrit. C'est seulement, ses descendants qui prendront ce nom de Ramey.

Jean (chevalier en 1276), fils de Guillaume de la Heid de Flémalle a épousé N. de Ramet (Hemricour n'indique pratiquement jamais le prénom des épouses et ainsi il indique, en lieu et place "N.") Voici l'écrit du texte de Hemricourt : *Jean de Ramey, Chevalier, fils second de Guillaume de Flemale, fit faire le Château de Ramey. Jean de Flemale, dit de Ramey, gît dans l'Eglise du Val-Saint-Lambert, près de ses pere et mere..* Bormans précise : *Le 16 septembre 1276, "sire Joban de Flémal condist del Heiz, chevalier", après avoir relevé de l'évêque de Liège un fief sis « en la montagne ki siet deiez le Val -Saint-Lambert sor Mose, en lieu com appelle Saint-Lambert chastcal », y renonce en faveur de l'abbaye du Val-Saint-Lambert; il est dit dans l'acte que le dit Jean de Flémalle avait (chose ignorée de Hemricourt) épousé la fille de sire Pierre de Ramet, chevalier, qui lui avait laissé la moitié du dit fief, et l'autre moitié, à Amel de Ramet, son seroge (beau- frère) (Val-Saint-Lambert, charte n° 349). Hemricourt attribue à Jean de Flémalle le nom de Ramet, qui ne fut cependant adopté que par ses descendants. Deux tableaux généalogique suivent : Ramey(Ramet) et Flemalle dit del Heid*





La succession du château va d'abord à Pierre de casteal de Ramet. C'est certainement lui, qui a repris le nom de famille de Ramey et ainsi du château primitif (maison forte ?) construit par son père. On parle de Pierre, dans 2 chartes du Val Saint-Lambert, qui concernent la ferme du Champs des Bures et en peu de temps, on constate la différence d'écriture : Pierre de casteal de Ramey et ensuite Pierre de Ramey, patronyme qui va rester.

**26 août 1322** - Jean (le Mauvais), abbé du Val-St-Lambert, et son couvent donnent plein pouvoir et mandat spécial à dom Jakemon de Huy, dit le Gay, moine du susdit monastère, pour transporter, en leur nom, par-devant la cour allodiale de Liège, à Pieron dit del Casteal de Ramet, fils de feu Jean de Flémalle, chevalier, leurs biens et ferme de Champs-de-Bures (del Champ del Bur) qui, avec toutes leurs appendices et dépendances, forment un alleu. Sont exceptés du présent transport trente-cinq bonniers de terre vendus précédemment audit Pieron et sont réservés les droits que Bauduin de Dachul, citain de Liège, possède sur ladite ferme et biens en dépendants.

**6 septembre 1322** - Lettres de la cour allodiale de Liège faisant connaître que dom Jacques (Jakey) de Huy, dit le Gais, moine du Val St-Lambert, agissant au nom de ce couvent, a transporté, par-devant ladite cour, à Pirons de Ramet (Ramey), écuyer, la ferme dite de Champs-de-Bures (del Camp de Bur) dép. de Ramet avec tous ses appendices, excepté trente-cinq bonniers vendus antérieurement audit Pirons et réservés aussi les droits que Bauduin Dachues a sur cette ferme. Membres de la cour allodiale : Jean de Lardier, Guillaume de Flémalle, échevin de Liège ; Ameile de Wonc, Jean de Ramey, Herman de Carnoir (Charneux), Henri Himea, Wéry de Fontenez, Simon de Flémalle, Thomas (Masson) de Polleur (Polloir) et plusieurs autres.

(1) Jacques de Hemricourt, est né en 1333. C'est un chroniqueur liégeois. Il a vécu dans la principauté de Liège et plus particulièrement en Hesbaye. Il mourut dans un âge fort avancé, le 18 décembre 1403, et fut enterré à Liège, dans une chapelle de la cathédrale, dite la chapelle des Clercs, où on lui dressa un tombeau avec son effigie qui a été gravée, et l'épithaphe suivante : Chi gift mellires jakes de hemricourt, chevalie de lordene fains johan de jblem, ki en fes veufvies & anciens jours entra en la dure t'eligion fur son propre patrimoine fans prendre les : binfai de celi & trepaffat lan de grce M. CCC. & trois le XVIII. jour el mois de decem.

C'est finalement la petite-fille de Pierre, **Agnès de Ramet** épouse de Guillaume de Waroux qui fait passer le château dans la famille de son époux, les Waroux et dans la charte n° 609 de l'abbaye, on reparle de la ferme :

**14 août 1360** - *Les hommes de la cour allodiale de Liège déclarent que Thonnars et Piron, frères et enfants de feu Piron de Ramet, écuyer, et Guillaume de Warouz, le jeune, mari d'Agnès, fille de feu Jean, frère des susdits Thonnars et Piron, ont comparu par-devant la cour précitée pour avoir l'investiture de la ferme et biens de Champ-de-Bure à l'exception de trente-cinq bonniers de terre arable qui avaient été séparés (désevrés) de ladite ferme, laquelle leur appartenait comme héritiers de feu Piron, leur père, qui l'avait acquise du monastère du Val-St-Lambert, ce monastère s'est opposé à ce que l'investiture demandée par ces héritiers leur fût accordée, et l'affaire remise au 15 août.*

Agnès de Ramet et Guillaume de Waroux ont eu 3 garçons et plusieurs filles. Jacques de Hemricourt indique :

*Guillaume de Waroux, fils second, s'est marié à la fille de Jean de Ramey, le Château de Ramey lui appartient par ce mariage. Ils eurent trois garçons et plusieurs filles, dont je ne fais les noms; quelques-unes se sont mariées inconsidérablement sans le consentement de leur père et sans consulter leurs amis sur ce sujet. C'est pour quoi je n'en parlerai point ici en aucune façon.* On remarque que Hemricourt est contre les mésalliances !

*Guillaume de Waroux, fils aîné, épousa N. fille de Jean Preudhomme de Gemeppe.*

*Jean de Waroux, fils second, épousa N. fille de Henri Polarde de Saint-Jean Strée à Liège, elle étoit veuve de Henri Huweneau.*

*Raës de Waroux, fils troisième, religieux à Saint Laurent*

Qui a hérité du château, après le décès du couple ? C'est ici que les difficultés commencent pour retrouver les différents propriétaires du château du moins au 16e et 17e siècles !

La seule trace qui paraît valable, c'est dans le scabinus 4000<sup>(2)</sup>.

Le 16 juin 1541 il y a eu un acte de reconnaissance entre : "de Fanchon Jérôme", prêtre chanoine de Saint-Denis, avec des biens lui appartenant et "Gérard Geradon de Ramey" citain (citoyen) de Liège, pour et notamment les biens suivants : *cour-maison-jardin-château-vinier-assises* Plusieurs écrits parlent du père de Jean Gérardon de Ramey peintre et disciple du célèbre Lambert Lombard. "Gérard veuf de Jeanne de Visé, était devenu chanoine de Saint-Paul. C'est lui qui, vers 1553 confia son fils, alors âgé d'une douzaine d'années, au maître qui avait près de cinquante et qui était sans doute de ses amis. Le jeune élève ne manquait pas d'atavisme, En effet, le grand père de Jean, lui aussi appelé Gérard Gérardon de Ramey, avait pratiqué l'architecture, de même que son propre père Gérardon d'Ivoz, et son grand-père Denis d'Ivoz." (Généalogie de la famille de Geradon par J. Van den Hove d'Ertsenryck - 1945). Malheureusement, il s'avère possible que le château en question

---

(2) Scabinatus 4000 est fondée sur le dépouillement des registres aux œuvres des Échevins de la Souveraine Justice de Liège, juridiction suprême qui, au civil, agissait notamment comme cour foncière de première instance pour la Cité de Liège et, en appel, pour le reste de la Principauté. Cette riche collection de documents originaux — 1 750 registres, couvrant la période 1409–1797, contenant chacun environ 400 folios, soit 750 actes — reprend les contrats impliquant des opérations translatives de droits réels entre vifs (ventes, locations, donations, échanges, successions, hypothèques,...) et forme, à ce titre, l'ancêtre de l'actuel Enregistrement.

soit celui de la Torette ! Comme je l'ai dit, difficile de confirmer pour le 16e siècle.

Une famille importante va suivre comme propriétaire et surtout, transformer le château.

C'est dans les "Délices du Pays de Liège" ou description des monuments sacrés et profanes de cet évêché-principauté, édité à Liège en cinq volumes in-folio, par Everard Kints de 1738 à 1744, que je retrouve le château de Ramet, avec la mention que les biens sont dans la famille De Fassin depuis un siècle et bien davantage.

Autrement dit, on peut considérer que le château est à la famille de Fassin de père en fils depuis le 17e siècle, si pas avant, ce qui nous conduit au moins vers la fin du 16e siècle.

Je vais émettre une hypothèse : j'ai trouvé dans l'internet une photo d'une famille Gosuin au Val Notre-Dame à Antheit. C'était les descendances des familles: Goeswin/Gosuin, de Limbourg, de Grand Ry, del Marmol, de Donnea, de Geradon, de Wampe, d'Auxy, de Goër de Herve, Simonis, de Vivario. Et justement, l'auteur de la généalogie réalisée, indique aussi des renseignements sur la famille de Fassin de Fechier ... Espoir peut-être, les questions sont posées. L'auteur de la généalogie en question, contacté, n'a pas de réponse à me fournir.

Au moment de la parution de l'ouvrage, on dit que le château est la propriété de M. de Fassin, ancien Bourgmestre de Liège. Je pars, de ce personnage, pour raconter cette famille.

Mais avant examinons, les pages consacrées au château de Ramet. Le dessin est de Remacle Leloup, que beaucoup d'entre vous connaissent. Petite explication pour les autres :

***Remacle Le Loup est un dessinateur né en 1694 à Spa, alors en Principauté de Liège, et décédé le 12 mai 1746. Il est l'auteur de la plupart des gravures d'un des plus beaux ouvrages imprimés du 18e siècle : "Les Délices du Pays de Liège."***

Les textes accompagnant les dessins, que l'on dit de Saumery, ne sont pas en réalité de lui, il était seulement le coordinateur, car l'intéressé ne connaissait pas assez la région liégeoise. Plusieurs sources confirment les noms des rédacteurs de l'ouvrage, notamment : "Xavier de Theux de Montjardin estime que les parties les plus intéressantes de l'ouvrage ont été rédigées par les deux Liégeois le mieux à même de le faire à cette époque, Guillaume de Crassier et Mathias-Guillaume de Louvrex. Un autre rédacteur serait J. Gautier de Faget".

Vous avez, ci-après, le dessin et les textes en vieux français et n'oubliez pas de tenir compte que les "s" s'écrivent "f", mais pas seulement, à vous d'essayer de lire... de comprendre. Un extrait déjà modernisé : " ... *Des champs, où les bois sont consus, cet habile Maître en fait des avenues où ils sont rangés avec un ordre admirable. Les eaux des sources qui le divisent en milles filets, deviennent invisibles dans des canaux tortueux que les herbes et les fleurs couvrent de leur émail, il sait parfaitement les réunir, dans un même bassin où elles sont tranquilles, jusqu'à ce qu'il leur ouvre des chemins penchants par où elles se précipitent avec un agréable murmure, comme si elles se plaignaient qu'on trouble leur tranquillité ...*"

En regardant le dessin, je ne peux qu'admirer les abords du château. A gauche vous trouvez le chemin conduisant à Yvoz et au bout la petite tour et son clos (pour le potager). Cette tour on peut la comparer à celles existantes au jardin du château d'Aigremont ! En face du château, une entrée avec barrière en fers forgés conduisant à un autre verger. Le vivier à droite est destiné aux poissons afin d'alimenter la cuisine de ces seigneurs ... Superbe "Maisons de plaisance" et privilège pour certains, ... (si on a des serviteurs !)



MAISON  
DE  
PLAISANCE.

**L**E terrain uni où est située la Maison de Campagne dont je viens de décrire les agrémens, est bordé par des Amphitéâtres de Collines, que de grasses Valées séparent les unes des autres, comme pour leur tenir lieu d'ombres qui en rehaussent la beauté. Mile replis ondoians cachant la plus basse partie des Maisons & des arbres qu'on y voit, tandis que les sommets les offrent en entier à la vue, forment d'agréables perspectives, qui imitent de près l'Océan agité, que les ondes replient sur lui-même. C'est là que le Château de *Ramet*, placé entre la *Meuse* & les Bois, & jouissant des avantages d'une si heureuse situation, que la nature ingénieuse dans la variété de ses ouvrages lui a formée, captive l'attention, & expose aux yeux du spectateur ceux qu'elle a empruntés de l'art, qui fait mettre à profit les dispositions de la nature.

Des champs, où les bois sont confus, cet habile Maître en fait des avenues où ils sont rangés avec un ordre admirable. Les Eaux des sources qui se divisant en mille Filets, deviennent invisibles dans des Canaux tortueux que les herbes & les fleurs couvrent de leur émail, il fait parfaitement les réunir, dans un même bassin où elles sont tranquilles, jusqu'à ce qu'il leur ouvre des chemins panchans par où elles se précipitent avec un agréable murmure, comme si elles se plaignoient qu'on trouble leur tranquillité. Aux terrains escarpés, où l'on ne monte que difficilement, il donne un air d'amphitéâtre, par des terrasses qu'il y forme en étages, où il cultive d'excellens fruits. En un mot, l'art a embelli ce lieu, & par une charmante variété il en a fait des jardins & des vergers délicieux.

La Maison qu'on y voit, quoique située sur le panchant d'une Colline, paroît néanmoins bâtie au milieu

du Pais de Liège. 351

des eaux, qui étant retenus par des gros Murs, & coulant dans les fossés les entretiennent toujours pleins d'eau vive, pour la sûreté & pour l'agrément de cette Maison. Le principal Bâtiment flanqué d'une grosse Tour, contient plusieurs grands Appartemens commodes & bien meublés. La Basse-Cour, qui en est séparée par un Pont, est toute bâtie à neuf, très-ample & très-bien distribuée. Elle offre par l'arrangement des Bâtimens dont elle est composée, aussi-bien que par sa grande propreté, un aspect très-agréable. Le Parterre & le Jardin, où plûtôt plusieurs Jardins en terrasses, joints à des Vergers très-étendus, avec lesquels ils ont communication par des Grilles; les Cabinets en Massonerie dont ils sont ornés; un beau Réservoir pour le poisson; plusieurs charmantes avenues & quantité d'autres agrémens, rendent très-gracieux le séjour qu'on y fait. Les points de vue y sont très-étendus & très-agréablement variés.

Le Village du même nom est situé dans un joli Valon, dont les douces Collines sont fertiles & bien cultivées. Le Chapitre de l'Eglise Colégiale de *St. Paul à Liège*, en est Seigneur; & le Château que nous venons de décrire, avec les Biens qui en dépendent, appartient à Mr. de *Fassin* ancien Bourguemestre de cette Ville, Conseiller de la Chambre de Comptes de S. A. Evêque & Prince de *Liège*; son Conseiller Intime, & Echevin de la Souveraine Justice de la Cité & Pais de *Liège*.

Ces Biens sont dans sa Famille depuis un Siècle & davantage, par succession de pere en fils. Ils ont été très-augmentés en différens tems par les acquisitions considérables que le Propriétaire actuel y a joint.

Il y a dans ce lieu une grande Paroisse qui comprend sous elle plusieurs Villages voisins. Mr. l'Abbé du Val *St. Lambert* en confère la Cure.



## FAMILLE DE FASSIN DE FECHIER

Jean-Jacques de Fassin de Fechier a été Bourgmestre de Liège en 1734-1735.

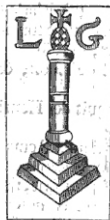
Il est né en 1693 et est décédé en 1763, à l'âge de 70 ans. Il avait rempli, entre autres dignités, celles d'échevin de la cour souveraine, de bourgmestre et de ministre du prince-évêque Georges-Louis de Berghes. Il s'est marié, avec Marie Catherine de la Tour (Parents : Jean de la Tour et Elisabeth de Sllins). Nous parlerons de leurs enfants, par après, mais avant, voyons les générations précédentes :

SON PÈRE : François de Fasssin de Fechier, décédé le 7 janvier 1722 à 77 ans à Ramet et inscrit aussi dans les registres de l'église Saint-Martin-en-Isle de la cité, car on trouve dans cette paroisse Nicolas Henri de Fassin, chanoine de Saint-Martin. François de Fasssin de Fechier a été Jurisconsulte-Avocat, Seigneur Féodal à Jeneffe. Il s'est marié le 12 février 1691, à Liège, avec Marguerite de Haccourt décédée à Ramet, le 13 avril 1723. (Le mariage est inscrit dans les registres de l'église Saint-Etienne à Liège).

A part Jean-Jacques, ils ont eu une fille : Lambertine de Fassin de Fechier mariée avec Jean Nicolas de Clercx dont un fils Jean Guillaume Joseph de Clercx, marié avec Marie Thérèse de Hayme et Sgr d'Aigremont - bourgmestre de Liège en 1770.

LE PÈRE À FRANÇOIS : Nicolas de Fassin de Fechier, est décédé avant 1703, il était également Seigneur Féodal à Jeneffe. Marié à Marie Blavier décédée le 24 août 1703 à Liège. Les biens avec le château sont la propriété des "de Fassin", au moins depuis une ou deux générations précédentes, dont je n'ai pas retrouvé la trace.

Cette famille a amélioré la demeure qui était certainement aux siècles précédents, une "maison forte" en pierres de pays. Il est vraisemblable que les douves soient là, depuis l'origine, car le creusement de fossés et de douves cernant les châteaux fut une conséquence des invasions normandes. Les normands n'excellaient guère dans le siège de place fortifiées.



**F** Noble & Honoré Seigneur Melchior de BAILLY, J. C. & Avocat, Conseiller de S. A., Bourg-mestre de cette Noble Cité, pour la seconde fois, &c.

**N**oble & Honoré Seigneur Jean-Jacques de FASSIN DE FECHIER, Conseiller Intime de la Chambre des Finances de S. A., son premier Ministre, Seigneur Féodale à Jeneffe, Conseiller de la haute Vouerie de Hes-

Les armoiries de la noble famille "de Fassin de Fechier" figure dans le recueil heraldique, créé avec la liste des Bourgmestres de Liège - Ici les deux bourgmestres pour 1734 et 1735. Pour Bailly c'était la seconde fois qu'il est choisi. L'écusson est aussi reproduit dans le dessin de Remacle Leloup.

Revenons aux enfants du couple Jean Jacques de Fassin de Fechier et de Marie Catherine de la Tour :

- de Fassin Jean Nicolas Joseph, prêtre, baptisé à N.-D. aux Fonts, le 11 juillet 1722, pourvu par le pape Benoît XIV le 6 septembre 1748. Admis le 15 octobre suivant.

- de Fassin Nicolas Henri Joseph, peintre de paysage et d'animaux, né à Liège le 20 avril 1728, mort le 21 janvier 1811.

C'est de ce dernier, dont nous allons parler :

Je relève de Jules Helbig dans : "La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse." Liège, Imprimerie liégeoise Henri Poncelet, 1903

"Son père, le chevalier de Fassin, descendant d'une famille patricienne, destinait son fils à la magistrature, et lui fit faire ses humanités au collège de Laheys, en Ardenne. Malgré sa mémoire heureuse et une intelligence très vive, le jeune collégien montra bientôt plus de goût pour le dessin des chevaux, des moutons et des ânes que pour l'étude des classiques. Son père lui permit de passer ses heures de loisir chez le peintre Coclens pour y apprendre le dessin, mais ce ne fut qu'après un long détour que Nicolas devait retrouver sa voie, et s'adonner à la peinture, vers laquelle alors déjà l'entraînait une irrésistible vocation. A l'âge de vingt ans, il partit pour Paris. La guerre contre la Prusse, connue dans l'histoire sous le nom de guerre de Sept-Ans, était engagée alors. L'esprit aventureux du jeune homme le porta à prendre du service et à entrer dans les mousquetaires gris du roi de France. Il y fut reçu comme officier ; mais, quelques années plus tard, en 1754, il quitta ce corps pour organiser une compagnie du régiment de cavalerie que le maréchal de Belle-Isle créa après son entrée au ministère. Dans ce régiment, Fassin eut quelques difficultés avec les officiers, qui l'accusèrent d'avoir voulu passer à l'ennemi. Le maréchal de Biron, colonel commandant les gardes françaises, obtint la nomination d'une commission spéciale chargée d'examiner cette affaire, et le jugement, entièrement favorable à Fassin, condamna ses calomniateurs à des peines sévères. Cependant les attaques dont il avait été l'objet le dégoûtèrent du service ; la paix survenant, il donna sa démission et revint en Belgique.



Auto portrait et "la dame prenant le café"

De retour à Liège, il reprit ses travaux favoris et s'adonna entièrement à la peinture. Bientôt il se rendit à Anvers pour étudier les nombreux chefs-d'œuvre qui se trouvent dans cette ville. A la vue des grands peintres de l'école flamande, Fassin comprit chaque jour davantage tout ce qui lui restait à apprendre. Son père étant décédé, en 1763, et les biens de la famille devant échoir à son frère aîné, notre artiste, qui avait alors 36 ans, sentit la nécessité de demander à l'art, qui jusqu'alors n'avait été pour lui qu'un délassement agréable, les ressources nécessaires à une vie indépendante. Il se mit avec énergie à dessiner pendant plusieurs années, suivant assidûment les leçons de l'Académie d'Anvers, tout en continuant à étudier ses maîtres de prédilection. A quarante ans, il partit pour l'Italie ; fit quelque séjour à Rome et à Naples pour y copier les chefs-d'œuvre des peintres italiens, puis il se mit à parcourir les plus beaux sites de la Savoie et de la Suisse, afin de se pénétrer des beautés de la nature grandiose de ces contrées.

Nicolas de Fassin fit dans ses différents voyages un grand nombre d'études et se créa d'agréables relations. Pour se reposer de ses courses, il se fixa pendant quelque temps à Genève. Dans cette ville commença à se fonder sa réputation comme peintre d'animaux et de paysages. Il y fut accueilli avec une faveur marquée par les amis des arts, notamment par M. de Tronchin, qui possédait une collection de tableaux fort remarquable, vendue plus tard à l'impératrice de Russie. Fassin copia pendant plus d'un an les meilleurs tableaux de Both et de Berghem qui ornaient cette galerie, et l'étude qu'il fit de

ces deux maîtres exerça une influence décisive sur le développement de son talent. Pendant son séjour à Genève, l'artiste fit pour Catherine, impératrice de Russie, un paysage dont cette souveraine fut, dit-on, si charmée, qu'elle remercia Fassin par une lettre autographe et lui témoigna sa reconnaissance par l'envoi d'une tabatière en or enrichie de brillants.

Se trouvant dans le voisinage du château de Ferney, Fassin alla visiter Voltaire. Le philosophe fit grand accueil au peintre, lui permettant même de faire son portrait. Cette petite toile existe encore, et, si le portrait rend justice à la laideur proverbiale du patriarche de Ferney, il est peint de manière à ne pas laisser de doute sur la véritable voie de l'artiste. Fassin devait revenir avec bonheur aux sites accidentés des Alpes et des Apennins, continuer à peindre les animaux inoffensifs qui y pâturent l'herbe des gorges et des vallées ombreuses. Il y revint en effet. Il retourna à Rome, vint ensuite séjourner quelques mois à Marseille ; puis, passant de nouveau par Genève, s'arrêta en Savoie pour continuer à y faire des études de paysage.

En 1770, il voulut revoir les parents qu'il avait encore à Liège, puis visita quelque temps Bruxelles et Anvers. Il avait été précédé dans sa patrie par une réputation méritée : artistes et amateurs l'y reçurent de la manière la plus flatteuse. Il se mit assidûment au travail, et, comme il avait le pinceau facile, il fit un grand nombre de tableaux. Pendant son séjour à Liège, il se lia d'amitié avec le peintre Defrance, qu'il avait connu avant ses voyages en Italie. De concert avec lui, Fassin forma le projet de fonder à Liège une Académie de dessin, de peinture et de sculpture, conformément au projet formulé par plusieurs princes-évêques. Ils soumièrent ce projet au prince Velbruck, qui non seulement l'agréa, mais qui fit encore les frais de cette école, en y affectant une partie des biens des PP. Jésuites, dont on venait de supprimer l'Ordre. A la suite d'un concours, Defrance fut nommé directeur de la nouvelle Académie.

Peu après la création de cet établissement, Fassin alla s'établir à Spa, attiré par les agréments de cette localité et les beautés de la nature qui l'entourent. Il avait repris joyeusement son travail lorsque la révolution liégeoise éclata. Elle vint surprendre l'artiste au milieu des douceurs de sa vie et interrompre l'activité de son pinceau. A l'arrivée des troupes françaises, on se souvint que Fassin avait été homme de guerre ; le commandement de la milice locale lui fut confié. L'ancien capitaine des mousquetaires du roi de France sut maintenir l'ordre et la discipline dans le bourg de Spa.

Avant la révolution, les étrangers de distinction de passage dans cette ville d'eaux étaient heureux d'entrer en relation avec Fassin et d'emporter à leur départ quelques-uns de ses tableaux. M. de Kaunitz, ministre de l'empereur Joseph II, obtint l'une des meilleures toiles de Fassin, et se montra fort reconnaissant. Cependant, malgré l'avantage des relations de cette nature, lorsque l'ancien pays de Liège fut réuni à la France, le peintre vint se fixer définitivement dans sa ville natale.

A Liège, Fassin fut très laborieux, et ses meilleures productions datent de la dernière période de sa vie. Doué de beaucoup d'esprit, d'une conversation enjouée et d'une bienveillance courtoise ; sachant conter avec finesse les anecdotes de sa vie militaire et les souvenirs de sa longue carrière, il eut de nombreux amis, et sa société fut recherchée jusqu'aux derniers jours de sa verte vieillesse. Son talent aussi était très apprécié ; tous les amateurs de la ville de cette époque, Charles Desoer, Pierre Henkart, le chanoine Hamal, Simonon, Digneffe et d'autres, ornèrent leurs salons des peintures de Fassin.

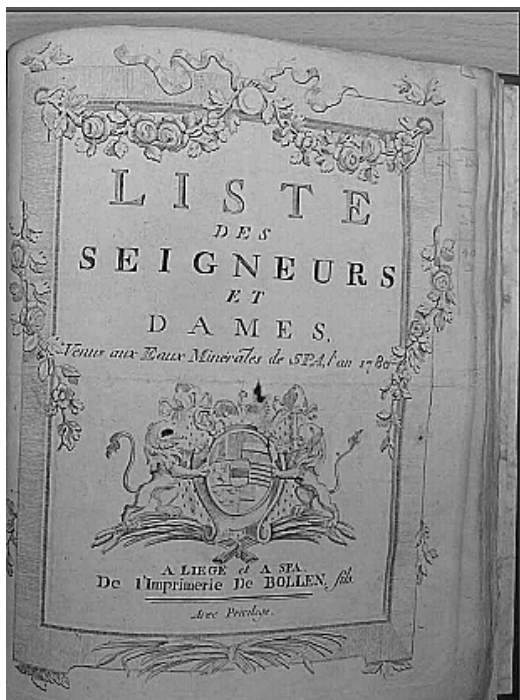
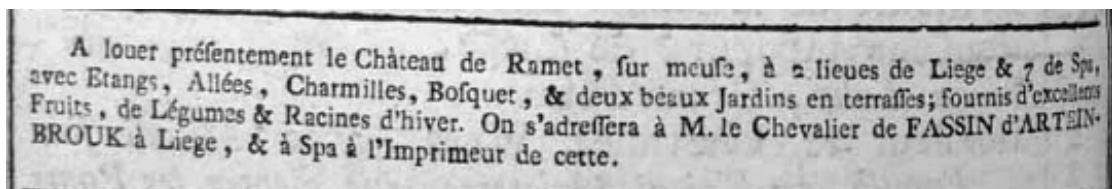
Cette faveur était méritée. Fassin avait un talent, aujourd'hui démodé, mais pourtant ferme,

souple, aimable ; son pinceau laisse rarement apercevoir les traces de la fatigue, même dans ses toiles les plus achevées. Il était né peintre, et, pour se rendre aussi complètement maître des ressources de la palette, en commençant les études à un âge où la plupart des artistes sont déjà parvenus à toute la maturité de leur talent, il fallait une organisation d'élite. Il ne lui manquait, pour prendre la place d'un maître dans l'histoire de l'art, qu'un sentiment plus profond de la nature, ou, si l'on aime mieux, une originalité plus marquée. Sa couleur est harmonieuse, son dessin est suffisamment correct ; plus d'une de ses compositions offre un caractère de poésie et d'ampleur que l'on ne saurait méconnaître. Mais, avant de faire rêver aux charmes de la nature, ses toiles évoquent le souvenir de Berghem et surtout de Both. Fassin portait en lui la tache originelle d'une époque de décadence ; il ne semble pas avoir eu foi en lui-même, et c'était alors déjà un grand mérite d'étudier la nature en suivant d'assez près les grands maîtres.

Les tableaux les plus importants que nous connaissons de cet artiste, et qui sont les plus propres à donner la mesure de son talent, sont quatre toiles représentant les Quatre points du jour : le Matin, le Milieu du jour, le Soir et la Nuit. Le Matin. - A droite du spectateur se trouve un temple en ruine ; à gauche, au second plan, un pont défendu par une tour. Au premier plan, à l'ombre de la colonnade en ruine, une jeune fille est occupée à ravauder du linge, en gardant un troupeau de vaches et de moutons dispersés autour d'elle. Tout près de la jeune fille, un petit garçon caresse un chien. Dans le fond de la composition s'étend un site ouvert, entouré de montagnes peu élevées, se détachant sur un ciel d'un ton fin où flottent des légers nuages bien dessinés. Dans cette toile règne une jolie harmonie, due à une couleur grise et argentine. Signé : H. F., 1802."



Son frère, Jean de Fassin, droit d'aîné, possède les biens de leurs parents. Etant prêtre, il est possible que vers la fin de sa vie, ou même antérieurement, il lui ait donné tous les biens et notamment le château, car Nicolas propose la location de celui-ci, dans une revue de 1780 décrivant "la fréquentation de Spa", dont voici les extraits en images :



Le château de Ramet va quitter le giron de la famille "de Fassin", les biens vont passer aux Lhoest. Avant de parler de cette famille, voyons la description du bien (extraits du livre n° 8 du patrimoine monumental de la Belgique) : rue Campagne n°34, entouré d'eau et surplombant la route d'Ivoz... Le château massive bâtisse restangulaire flanquée d'une tour circulaire à l'ouest, est le fruit de plusieurs remaniements. Deux premiers niveaux non homogènes en moellons de grès et de calcaire ; au midi, sans tenir compte de la porte postérieure sous une ferronnerie monogrammée, remploi d'éléments de baies à croisée et anciennes chaines d'angle. Couvrant le tout, un 3e niveau de 1724, en briques, chaîné d'angle ; trois baies à montants monolithes, jadis à meneau, où les seuiles ont été rabaissés. En face arrière nord, ressaut latéral droit déjà figuré

par Remacle Le Loup dans les Délices du Pays de Liège : persement souvent modifiés. D'autre part, annexe calacaire de 1922, sur arches. Dominant celle-ci, un niveau de baies récentes, en place des anciennes baies à croisée; au 3e niveau, baies jadis à meneau. Sur le tout, bâtière à égouts retroussés, croupes et épis; lucarnes à fronton triangualire. A la tout, glacis couronné de briques au ras de l'eau; meurtrière; frise dentée sur le niveau de moellons; ...Un solide pont de deux arches enjambe les douves et mène à la basse-cour; l'entrée de celle-ci s'opère par aile occidentale. Bâtiments de briques et calcaire en U ouvert au nord, sous bâtières d'ardoises à coyaux; constructions des 17e et 18e siècles dominées par une tour porche centrale auhourd'hui obturée au nord comme au sud; percements souvent du 18e siècle (croisée centrale) coiffe modifiées avec lanternon et horloge; les entrées cochères sont du 17e siècle (S.E.) ou du 18e siècle ( face N de l'aile S); toutes les baies figurées par Le Loup à l'ouest de la tour-porche ont disparu. En face sud de cette aile S., redistribution des ouvertures lors des travaux d'aménagent de 1976, . Dans la même campagne, construction d'une tourelle de plan carré au S.O. L'aile E. est rendue peu lisible par la végétation; persements du 17e siècle et à gauche beau pourtour de porte calcaire rapporté, daté de 1774, avec une traverse d'imposte chantournée e ornée de

rocailles. En angle N.E. de cette aile, tourelle de briques décoiffée, persée de petits jours calcaires de la fin du 18e siècle.. Cette description très technique, nous apporte des indications sur les transformations. Ainsi, retenons que Jean Jacques de Fassin est décédé en 1763 et son père François en 1722. Donc le 3e niveau, de 1724 a été construit par Jean Jacques de Fassin. D'autres transformations importantes ont eu lieu au 17e siècle. Le château primitif aurait été agrandi et modifié principalement par la famille de Fassin de Fechier.

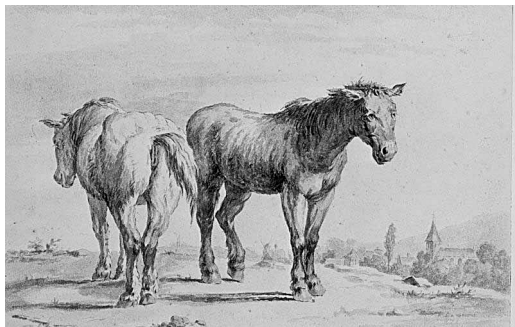
Les travaux de 1774 sont-ils de l'oeuvre du fils aîné, prêtre de son état, de Jean Jacques ou bien du fils cadet, l'artiste peintre et aventurier Nicolas de Fassin ? Ne connaissant pas la date, ni le lieu de décès du prêtre, il est difficile de confirmer l'une ou l'autre solution, sans obtenir les actes de succession ! Ce qui est une certitude, c'est la date de décès de Nicolas à Liège. Il était un joyeux convive qui aimait les blagues et savait imiter les autres, on trouve dans " la revue belge n° 5 publiée en 1837 par l'Association Nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature", une biographie de Nicolas, ami de Léonard de France que je vous conseille de consulter (un pdf peut être lu sur l'internet) voici un extrait :

*... Fassin avait aussi presque toujours joui de la plus belle santé : « Elle semblait lui assurer un siècle de vie » disait son ami Henkart. Le 16 janvier 1811, il était encore à la table de ce dernier entouré de quelques vrais amis, à qui il redisait ses anecdotes et ses chansons. Il en sortit indisposé. Le lendemain, le mal empira et il sentit, sans perdre sa sérénité, qu'il n'avait plus longtemps à vivre. Il fit même encore en ce moment une plaisanterie qui achèvera de le caractériser. Quelques mois auparavant il avait vendu sa maison pour une rente viagère : en songeant à sa fin prochaine : « Il faut avouer, dit-il, à ses amis, que j'aurai vendu ma « maison à bien bon marché; » et il continua à s'entre tenir avec eux avec la plus grande liberté d'esprit. Il mourut, en serrant la main de ses amis, le 21 janvier 1811, à l'âge de quatre-vingt trois ans. La maison en question, n'est-elle pas finalement, le château et la rente viagère payée par Lhoest Jean Michel ? - Il signalait Fassin, le "de" est disparu avec la révolution.*

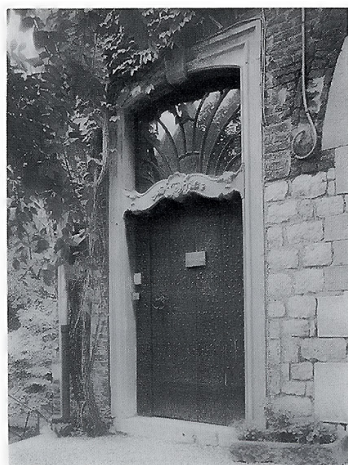
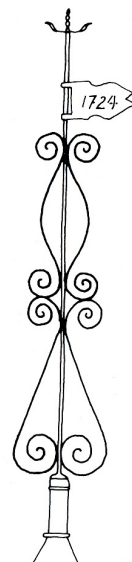
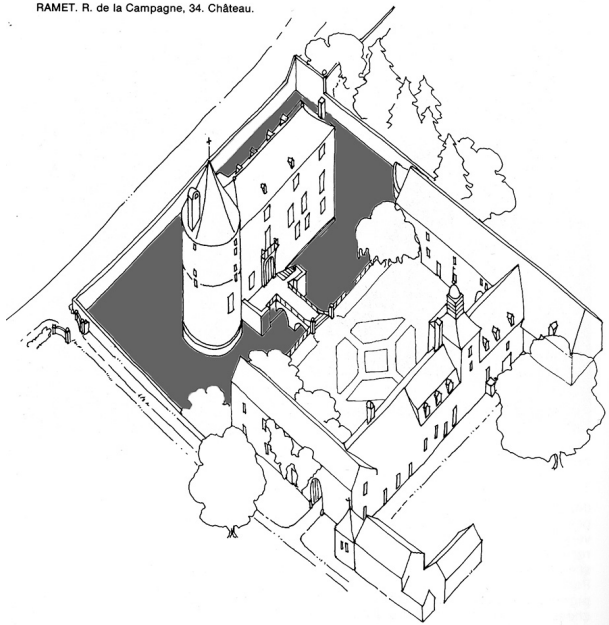


Le portrait - Nicolas de Fassin a été dessiné par M. Colleye, d'après son portrait peint par lui-même. Ce dernier était dans le cabinet de M. Henkart. Le fac-simile de sa signature est tiré du contrat qu'il avait fait avec Henkart et De France pour l'acquisition des tableaux de leur petit musée.

2 chevaux dans une prairie - C'est peut-être dessiné à Ramet au dessus du château ! - Cabinet des estampes et des dessins de la Ville de Liège.



RAMET. R. de la Campagne, 34. Château.



Dessins et la photo extraits du "patrimoine monumentale de la Belgique". - Dans le dessin du château, pour une plus grande lisibilité, j'ai transformé celui-ci, pour bien marqué l'eau des douves. La girouette qui indique la date des travaux de 1724 et la porte d'entrée que l'on cite, comme : "sous ferronnerie monogrammée".

### FAMILLE LHOEST

Jean Joseph Michel Lhoest né en 1757 à Liège, fils de Jean Pierre Valentin Lhoest et Marie Catherine Josèphe Marbaise. Partons du principe, qu'il a acquis le bien avec l'acte de rente viagère. Le voici au décès de Nicolas de Fassin, propriétaire de plein droit du château.

Pas de travaux marquants pour sa période. Jean est décédé, à Liège, le 26 juillet 1833, à l'âge de 76 ans. Pour comprendre la suite, il faut montrer la généalogie de cette famille en soulignant les différents propriétaires du château.

Une famille qui provient de :

Jean Lhoest et Barbe Dupont qui ont donnés naissance à Jean Pierre Valentin Lhoest né à Liège, le 8 juin 1727 et qui s'est marié avec Marie Catherine Joseph Marbaise.

Ceux-ci ont eu comme descendants :

- ° Jean Joseph Michel Lhoest précité né à Liège en 1757
- ° Jean Jacques Joseph né à Liège, le 21 juillet 1758
- ° Jean Gérard Joseph né à Liège, le 24 avril 1760
- ° Jean Nicolas Antoine Lhoest né le 15 juillet 1762 à Liège, décédé le 10 mai 1840 à Liège époux de Marie Jeanne Lambertine Degille(s) née le 16 septembre 1769 à Lg mariage en 1788 à Liège dont les enfants :
  - ° Joséphine, (pas de trace), ... peut-être mention d'une "miniaturiste" du même nom
  - ° Jean Pierre Antoine Joseph Lhoest né le 19 août 1792 à Liège et décédé le 31/07/1881, époux de Caroline Adrienne Wilhelmine Van Weddingen 1807 marié le 24 octobre 1827 à Seny dont 2 enfants :
    - ° Jean Joseph Armand Lhoest 1830-1873
    - ° Lambertine Emilie Lhoest 1831, époux de François Octave Constantin Alexandre Halleux dont un enfant devient héritier du bien suite au décès d'Antoine Lhoest à Liège le 31 juillet 1881
      - ° Ernest Halleux, juge de paix à Laroche
      - ° Emilie Halleux, épouse de Paul de Bonhomme à Bois Borsu
      - ° Marie Halleux, épouse de Léon de Bonhomme à Bois Borsu
      - ° Fernand Halleux, à Soheit Tinlot

Si on regarde cette généalogie et les personnages soulignés, le bien passe au frère et à son épouse et puis aux 2 enfants de celui-ci, puis à un petit enfant d'un des 2.

Une explication est nécessaire, mais avant, voyons ce que j'ai trouvé sur Jean Joseph Michel décédé le 26 juillet 1833, à l'âge de 76 ans, à Liège :

Dans les documents de la période française, au temps de Pierre Dehodiumont (le petit "de" est accolé à Hodiumont suite à la révolution), je remarque un procès-verbal officiel, daté du 26 août 1807 qui désigne et notamment Michel Lhoest répartiteur pour le rôle de 1808 (NB - les répartiteurs étaient chargés avec les élus de répartir les impôts parmi les habitants, suivant leurs biens).

*Par arrêté de Monsieur le préfet de département du 26 août 1807  
mei dictavit eum et sept les personnes dont le nous suivent sous  
nommes commissaires répartiteurs pour l'an 1808*

*1° Louis Buysens, Propriétaire du Canton*

*2° Michel Lhoest, propriétaire*

*3° Keppenne Denthès à Namiont*

*4° Deneff propriétaire à Yvoz*

*5° J. J. Souris, meunier à Villencourt à Yvoz*

*en conséquence le maire a notifié le 26 août 1807  
les personnes ci dessus pour Henry Dabry garda champêtre  
en les invitent de se réunir le 31 août pour la formation  
du rôle de dix huit cent et huit*

*P. Dehodiumont  
maire*

Les autres citoyens désignés sont Louis Buysens, ancien maire et Président du Canton (Seraing) ainsi que Keppenne, rentier ancien Bourgmestre de Ramioul, Deneff propriétaire à Yvoz et J. J. Souris, meunier à Villencourt.

On peut affirmer que Michel Lhoest est au château depuis au moins 1807. D'autres textes parlent de lui :

- A l'institut des sourds-muets à Liège, dans la liste de souscriptions pour les années



1820, 1821 et 1822 ainsi que toutes celles recueillies dans le courant de 1823, on remarque :

... Lhoest rentier de Ramet ..... 10 (frs) (montant annuel)

- Dans le tableau des confrères et consœurs de l'archiconfrérie du très-saint sacrement érigée en l'église primaire de St-Martin, à Liège, pour l'année 1820, on trouve la mention du nom de Lhoest (Jean-Joseph-Michel)

- et post mortem, le 7 février 1835 – un Arrêté royale autorise l'établissement de la fondation de deux services anniversaires créée dans l'église de Ramet, par feu le sieur Lhoest (Jean-Joseph-Michel) qui y a affecté une rente annuelle de 30 frs. Donc, il était donc, très pieux, et avait la générosité de donner de l'argent pour les handicapés.

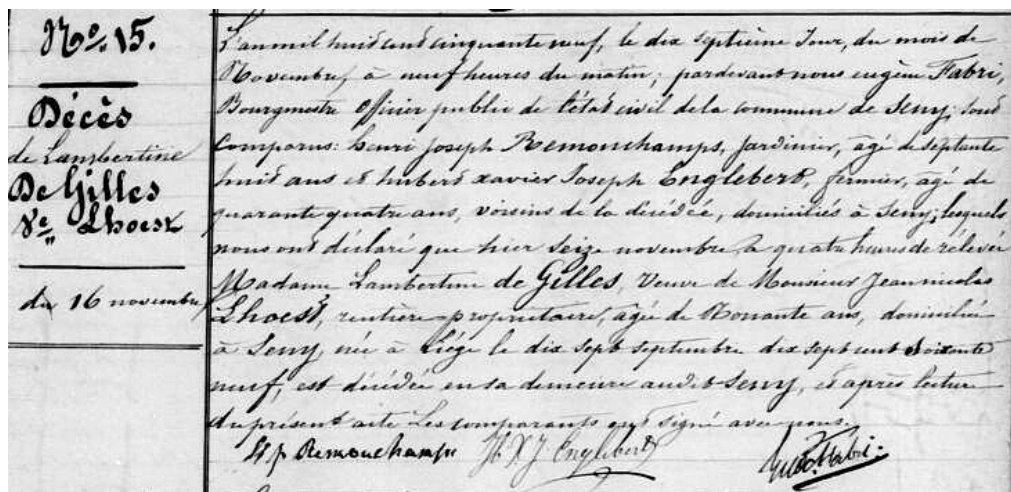
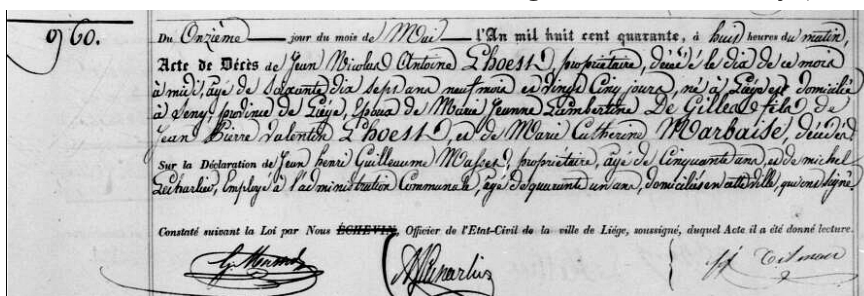
A son décès en 1833, c'est son frère qui hérite du bien, Jean Nicolas Antoine Lhoest époux de Marie Jeanne Lambertine Degille(s) et c'est après le décès de Jean, le 10 mai 1840 à Liège, que le bien arrive par succession à ses 2 enfants Antoine et Joséphine Lhoest.

C'est le premier cadastre (1846) qui nous donne les propriétaires des terrains et du château : Lhoest Joséphine et Antoine, rentiers Liège pour la nu propriété et Lhoest, veuve de Jean Nicolas Joseph née DeGilles pour l'usufruit domiciliés tous les 3 à Liège.

Sur la famille Lhoest - DeGilles j'ai trouvé certains renseignements : l'acte de décès des 2 époux. (voir plus bas).

Par contre pour Josephine fille du couple, rien n'est confirmé. Il est possible qu'une miniaturiste en peinture qui s'appelait "Josephine Lhoest" soit la même personne ?

J'ai, aussi, trouvé dans les arts funéraires de Seny, une image de la croix qui rappelait la mémoire de Jean Nicolas Antoine Lhoest décédé à Liège mais enterré à Seny (Tinlot).





Les époux Lhoest - DeGilles étant décédé, les biens sont entièrement la propriété des 2 enfants, Antoine et Joséphine qui apparemment, par après, n'est plus propriétaire soit par partage (des biens de Seny et de Ramet ?) ou soit par décès.

Dans les actes de vente du château, on retrouve l'origine de la propriété, et c'est bien dans un futur acte de vente dont nous reparlerons qu' Antoine Lhoest reste seul propriétaire avec son épouse Caroline Adrienne Wilhelmine Van Weddingen.

Au sujet de cette dernière, il semblerait qu'elle ait vécu dans sa demeure de Seny plutôt qu'au château de Ramet ! Antoine Lhoest a été Bourgmestre de la commune de Seny pendant la période Hollandaise de 1815 à 1830. Pendant son mandat, quelques actes sont significatifs de l'importance de cette famille à Seny. Un extrait du plan Popp de Seny nous donne un aperçu d'une partie des biens. Grosse demeure au bord du chemin avec cour carrée, étang, prairies ... que l'on peut encore apercevoir sur Google Map (près du centre - chemin vers Hagnoulle porte cochère peinte en bandes blanches et vertes). Des extraits d'actes nous donnent les signatures de Jean Joseph Michel, témoin au mariage de son neveu Antoine Bourgmestre de Seny et aussi le père d'Antoine, Jean Nicolas Antoine Lhoest. Antoine (fils) le Bourgmestre à 35 ans épouse Adrienne Wilhelmine Van Weddingen, 20 ans.



*J. N. Lhoest*  
*A. Lhoest*  
*jeuq d'assurance*  
*A. J. Abraham*  
 N° 15. L'an mil huit cent dix neuf Du mois de  
 Oct. De l'ant le vingt huitième jour à Dix heures

Un acte de Seny de 1819 montre les signatures, à gauche du père Jean Nicolas Antoine Lhoest, témoin de l'acte et époux de Marie De Gilles et à droite la signature d'Antoine (fils) toujours célibataire et considéré alors comme "Maire" (influence de la période française au début de la période hollandaise)

... sous un acte de Mariage, de total quai nous avons dressé  
 Acte en présence de Messieurs Jean Joseph Michel Lhoest  
 de Pamel rentier propriétaire âgé de septante un ans  
 domicilié à Pamel & Jean Gérard Joseph Lhoest de  
 Bellefontaine, rentier propriétaire. Bourgmestre de  
 Bolland, âgé de soixante sept ans, domicilié à Bellefontaine  
 & Jean Jacques Joseph Lhoest rentier propriétaire  
 âgé de soixante neuf ans domicilié à Seny Oncles des  
 Noces  
 Et Messieurs Alexandre Van Weddingen rentier âgé de  
 cinquante un ans domicilié à Seny et Louis Cornille  
 Van Weddingen âgé de soixante ans domicilié à Clavier  
 et après en avoir reçu lecture, Monsieur Antoine Lhoest  
 Mlle Caroline Van Weddingen, Monsieur Jean Nicolas Lhoest  
 Mme Lambertine Degilles sa femme, Monsieur Adolphe Van Weddingen  
 Mme Charlotte De Heusch son épouse, M. Joseph Michel Lhoest  
 M. Jean Gérard Lhoest & M. Jean Jacques Lhoest, M. Alexandre  
 Van Weddingen M. Louis Cornille Van Weddingen  
 ont signé avec nous - A. J. Abraham & Louis  
 J. N. Lhoest  
 Lambertine Degilles  
 Charlotte Van Weddingen née  
 De Heusch  
 ad. Van Weddingen  
 J. Lhoest  
 A. Lhoest  
 Adolphe Van Weddingen  
 Louis Cornille

En plus de ses parents Lhoest-Degilles, Jean Pierre Antoine Joseph, le Bourgmestre signe son acte de mariage par : "Antoine Lhoest (fils)". On retrouve ses 3 oncles Jean Joseph Michel Lhoest (en jaune), Jean Gérard Joseph Lhoest (en vert) de Bellefontaine (lieu dit certainement la ferme d'Haubremont à Bolland), Bourgmestre de Bolland. Le dernier Oncle Jean Jacques Joseph Lhoest (en bleu) est aussi rentier et propriétaire et habite également Seny. Il y a aussi la signature de la mère née Degilles et bien entendu les apparentés à l'épouse Caroline Adrienne van Weddingen

Antoine est décédé le 31 juillet 1881.

Comme descendants, son fils étant décédé en 1873 et apparemment sans enfant, il ne reste que les enfants de sa fille Lambertine Emilie Lhoest née en 1831, époux de François Octave Constantin Alexandre Halleux. C'est dans un acte de vente du 8 octobre 1920 que l'on retrouve les indications des héritiers d'Antoine:

- Ernest Halleux, juge de Paix à Laroche;
- Emilie Halleux épouse Paul de Bonhomme;
- Marie Halleux épouse Léon de Bonhomme;
- Fernand Halleux, enfant mineur

Aux termes d'un acte de partage avenu devant maître Brau, notaire à Liège, le 30 avril 1892, (Caroline Adrienne Wilhelmine Van Weddingen étant décédée à Seny le 22 février 1892), les biens attribués à l'article 1182 d'Yvoz-Ramet ont été attribués à Monsieur Ernest Halleux, Juge de Paix à Laroche (Ardennes).

**M**

Monsieur ERNEST HALLEUX, Madame ERNEST HALLEUX, née MATHILDE ORBAN DE XIVRY, et leurs enfants; Monsieur le Baron PAUL DE BONHOMME, Madame la Baronne PAUL DE BONHOMME, née ÉMILIE HALLEUX, et leurs enfants; Monsieur le Baron LÉON DE BONHOMME, major d'artillerie, Madame la Baronne LÉON DE BONHOMME, née MARIE HALLEUX, et leur enfant; Monsieur le Baron FERNAND DE VILLENFAGNE DE VOGELSANCK, Madame la Baronne FERNAND DE VILLENFAGNE DE VOGELSANCK, née FERNANDE HALLEUX, et leurs enfants; Mademoiselle HORTENSE VAN WEDDINGEN; Madame VAN WEDDINGEN; Monsieur SERVAIS DELCOUR, Madame SERVAIS DELCOUR, née FINA LE BRUN; Monsieur LÉON LE BRUN, Madame LÉON LE BRUN, née VIRGINIE SCHOOPS, et leurs enfants; Madame ÉMILIE HALLEUX, née VAN WEDDINGEN, et ses enfants; Mademoiselle MARIE VAN WEDDINGEN ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Antoine LHOEST**

Née Caroline-Adrienne-Wilhelmine van WEDDINGEN

leur aïeule, bis-aïeule, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, née à Horten, le 19 Septembre 1807, pieusement décédée aujourd'hui, à Seny, administrée de tous les Sacraments de Notre Mère la Sainte Église.

PRIEZ POUR ELLE.

Les Obsèques solennelles, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, seront célébrées en l'Église de Seny, le Mardi 27 Janvier 1892, à 10 3/4 heures.

Une seconde Messe de la part de la Confrérie du Bonheur Vœux sera célébrée en la même Église, le Mercredi 27, à 8 heures.

Un tram quitte Val Saint-Lambert pour Tihol à 8h07; et Clarice pour Tihol à 8h05 et à 10 heures du matin.

Des voitures se trouvent à l'arrivée des trains à Tihol.

Seny, le 22 Janvier 1892.

LIÈGE. — IMP. BRANTÉAL.

Celui-ci étant décédé le 25 novembre 1916, la succession a été recueillie pas sa veuve dame Mathilde Antoinette Emilie Marie Orban de Xivry, sans profession, à Laroche, à concurrence de moitié en usufruit, et pour le surplus par ses six enfants.

Une partie du bien c'est à dire : "la propriété dite château de Ramet comprenant château, maison de concierge, porche, remise, écurie, étang d'agrément, cour, jardin, potager, parc et bois d'agrément, le tout d'un ensemble situé à Ramet pour une superficie d'un hectare 65 ares 58 centiares" est vendue, le 8 octobre 1920 auprès du notaire Sadzot. Les nouveaux acquéreurs sont Paul Joseph Wauters, employé, né à Yvoz-Ramet, le 5 mai 1885 et Monsieur Louis Désiré Wauters, employé né à Yvoz-Ramet, le 20 février 1882.



Ancienne carte postale de cette époque - coll. de l'auteur

Le bien est divisé en séparant le château de la ferme qui restera un bien propre et le chemin d'accès sera mitoyen aux 2 biens.

## FAMILLE WAUTERS

Qui sont Wauters Paul et Louis ? Est-ce le Paul Wauters qui deviendra Bourgmestre d'Yvoz-Ramet en 1927 jusqu'en fin de 1932 ? Après des recherches, je peux vous raconter :

Ils sont le fruit de Prosper Pierre Wauters/Wouters, employé d'établissement (au Val St Lambert) et de son épouse ménagère, Marie Jeanne Parisse. En 1882 le nom de famille, à la naissance de Louis, est "Wouters" et en 1885 à celle de Paul "Wauters" avec cependant, les mêmes personnages dans les actes (ce qui n'était pas rare, les erreurs dans les patronymes). D'autres actes me confirment le nom de famille : celui de 1881, Prosper Wauters est témoin à la naissance de sa nièce, la fille de Désiré Parisse, son beau-frère. Ce patronyme Wauters est d'ailleurs repris dans les différents registres de population de l'époque.

Prosper Pierre Wauters provient de Bruxelles (en 1881) et s'installe rue de l'Eglise au n° 395 (NB - ne pas oublier que la numération des habitations est continue de rue en rue). Avec son épouse Marie Jeanne Parisse ils ont d'abord habité le village d'Yvoz. Marie Jeanne Parisse, est née à Mellier (province du Luxembourg belge) le 15 mars 1849. Elle était 4 ans plus âgée que lui. Elle est décédée à Yvoz-Ramet, le 26 décembre 1903 en laissant orphelin leurs 3 fils :

Louis Désiré (prénom comme le frère de Jeanne), né à Ramet (note : à Yvoz dépendance de cette commune), le 20 février 1882;

Paul Joseph, né à Ramet, le 5 mai 1885;

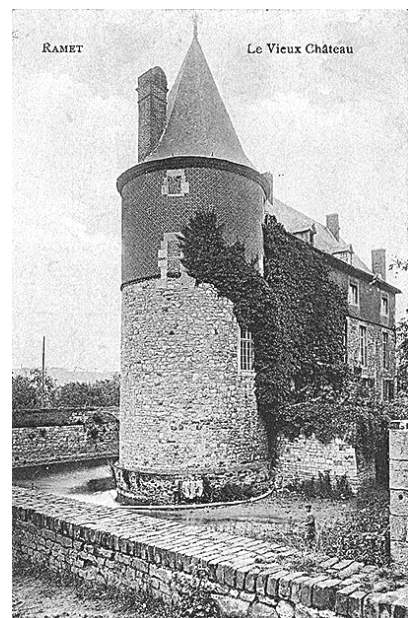
et Louis Joseph, né à Ramet, le 30 septembre 1886. ce dernier quittera la commune pour Liège, le 22 mars 1915. Il avait 19 ans.

Paul Joseph Wauters épouse, le 14 août 1918 à Ramet-Yvoz, Marie Joséphine Julienne Crespin fille de Evrard Joseph Crespin et de Marie Françoise Anne Camus. Il a 33 ans et elle 25 ans. Elle est née à Ramet-Yvoz, le 18 septembre 1892.

Les époux Wauters - Crespin vont habiter Grand Route, 659 (Chaussée de Ramioul !) puis le 764 (le groupe scolaire garçon à Ramet est le n°763). Ils auront 4 enfants recensés dans les registres de population.

Quand les 2 frères acquièrent le 8 octobre 1920, une partie des biens, comprenant le château de Ramet, celui-ci n'est pas nécessairement en bon état après la guerre, l'acte décrit : *les vendeurs subrogent bien expressément, les acquéreurs dans tous leurs droits, aux indemnités ou actions contre la commune pour dégâts apportés pendant la guerre, par l'occupation de différents comités ...* Autrement dit le château a été fortement utilisé pendant la guerre 14-18.

La vente se fait également avec certaines réserves : les vendeurs se réserveront : 1) *les boiseries (lambris en chêne sculpté), garnissant le petit salon;* 2) *une porte sculptée donnant l'accès du vestibule à une petite pièce à côté du salon susdit;* 3) *une armoire chapelle se trouvant au palier;* 4) *une grande garde robe en chêne se trouvant au second étage;* 5)



*une armoire d'office avec des portes à carreaux de vitre; 6) tous les meubles, gravures ou autres objets se trouvant dans les greniers du concierge...*

Quatorze mois plus tard, le 14 décembre 1921, les 2 frères Wauters revendent le bien, tel qu'ils l'ont acheté auparavant, aux époux Capelle - d'Adimont. Ils s'engagent à transporter de suite : *les déblais placés dans ces derniers temps dans l'étang provenant des fondations d'une citerne et du nettoyage du château et des environs, et à faire tout leur possible, pour enlever dans le courant de l'hiver prochain les souches d'arbres abattus dans la partie du pré derrière le château, ce désouchage, cependant sans aucune garantie de la part des sieurs Wauters. La décharge de la latrine du château dans la prairie en face du château est définitivement supprimée et remplacée par une citerne ...* Une indication sur l'acte, au sujet du chemin mitoyen entre le château et la ferme, me fait dire que cette ferme serait tenue par un certain Jules Dechamps (?).

PAUL WAUTERS, BOURGMESTRE

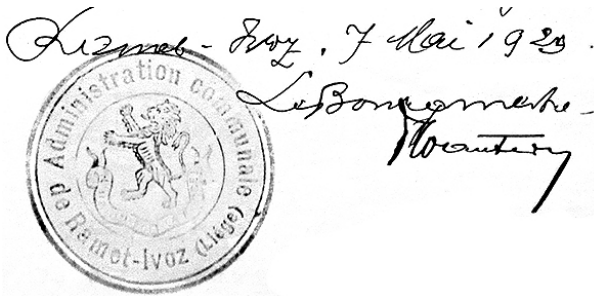
Fin 1926, élections communales, bousculées<sup>(3)</sup> entre les différents partis dans une commune qui était à majorité socialiste, avec le Bourgmestre Théophile Houba. Il y a recours en décembre 1926 et apparemment de nouvelles élections doivent être organisées le 13 mars 1927. Elles n'auront pas lieu : *Le Gouverneur a envoyé une apostille informant que M. le ministre de l'intérieur a décidé de laisser sans suite, le recours qu'il avait mis à titre conservatoire au sujet de la décision de la Députation permanente de fixer au 13 mars prochain de nouvelles élections.* Ainsi Paul Wauters prend le mayorat qu'il gardera jusqu'à la fin de 1932. De nouvelles élections redonnent la victoire aux socialistes. Dès 1933, Théophile Houba reprend sa place de Bourgmestre.

En 1935, la famille de Paul Wauters quitte la commune pour celle de Tihange ! Rien n'indique historiquement ce choix et je n'ai pu, pour en connaître plus, retrouver un descendant de cette famille. Note : N'oublions pas, que la loi ne permet pas de lire, certains actes, de moins de 100 ans et notamment notarié,

(3) - L'armistice signé, le vote des femmes divise âprement le monde politique et risque de provoquer la chute du premier gouvernement d'union nationale. Plus que jamais, la question est au coeur des tactiques politiciennes car les catholiques n'acceptent le suffrage masculin à 21 ans, réclamé par les socialistes et soutenu par les libéraux, qu'en échange du vote féminin. Après de longs débats, l'ensemble du problème débouche sur un compromis : les femmes sont éligibles à tous les niveaux mais électrices seulement aux élections communales. Ces résultats décevants provoquent de vives réactions chez les féministes. Dès novembre 1918, elles protestent et pétitionnent. Les lois votées, elle s'efforcent néanmoins d'organiser les futures électrices, tout en continuant à revendiquer le suffrage provincial pour les femmes (AVG-Carhif Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes).

- La loi du 15 avril 1920 a accordé aux femmes le droit de voter aux élections communales. Sont cependant exclues les prostituées et les femmes condamnées pour adultère. Le 24 avril 1921 les femmes prennent part pour la première fois aux élections communales en tant qu'électrices et candidates. Pas moins de 2 millions de femmes font entendre leur voix pour la première fois et 196 d'entre elles sont élues. Il faudra cependant attendre la fin de la guerre pour obtenir en 1948, le suffrage universelle, des femmes à toutes les élections.

- En 1902, les socialistes avaient abandonnés le vote féminin dans une négociation avec les libéraux, en vue de fonder un cartel pour les élections. Les libéraux sont en effet persuadés que les femmes sont encore largement acquises à l'Eglise et les socialistes partagent implicitement cet avis. Pour la même raison, le Parti catholique - dont la majorité inébranlable depuis 1884 avait été amoindrie par la représentation proportionnelle de 1899 - tourne un regard intéressé vers cette 'armée de réserve' de voix conservatrices (L'apprentissage de la citoyenneté au féminin Catherine Jacques & Claudine Marissal) - (Note : les hommes adultères peuvent quand même voter !)



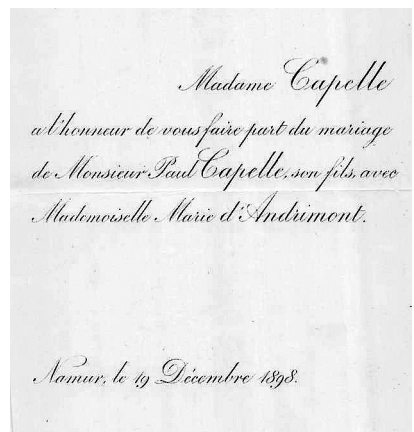
De cette période, je ne vous montre qu'un sceau de l'administration communale de Ramet-Ivoz en 1929, et la signature du Bourgmestre Paul Wauters

### FAMILLE CAPELLE

Les nouveaux propriétaires depuis le 1er décembre 1921 sont Paul Louis Joseph Marie Capelle, déjà propriétaire ailleurs, né à Namur le 15 août 1867 et son épouse qu'il assiste et autorise<sup>(4)</sup> dame Léonie Marie Louise d'Andrimont, née à Huy le 25 mars 1866. Ils demeurent à Bruxelles, rue Philippe le Bon, 52.

De leur famille, sont issus 2 enfants :

- Geneviève Capelle 1899 - ?, mariée le 15 mai 1921, à Bruxelles, avec Pierre Beckers.
- Henri Capelle né le 6 décembre 1901 à Bruxelles et y décédé en octobre 1932, à l'âge de 30 ans



C'est dans la recherche des données qui sont devenues publiques que je retrouve la famille de Paul Capelle. Elle provient de Namur d'où les renseignements sur celle-ci.

Son père Martin-Nicolas Capelle, né le 18 septembre 1816 à Namur y décède le 6 mai 1879, à l'âge de 62 ans. Sa mère Caroline Bouche née le 19 octobre 1826 à Namur et y décède le 11 juin 1911, à l'âge de 84 ans. Ils se sont mariés le 8 juin 1846, à Namur.

C'est dans les frères et sœurs de Paul que l'on trouve des traces historiques, et notamment chez son frère aîné : Marie-Caroline Capelle 1848-1928 - Léon Cappelle, baron 1850-1918 - Adélaïde CAPELLE 1855-1885 - Louis CAPELLE 1858-1858 - Angéline CAPELLE 1861-1887

Paul est le fils cadet et son frère aîné Léon, est décédé avant l'acquisition du château.

Léon Capelle a été envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, directeur général au ministère des Affaires étrangères. Il est anobli au titre de baron.

Il est le père de Robert Capelle secrétaire du roi Léopold III.

Robert est plus tard anobli au titre de comte. Il fut secrétaire du Roi de 1929 à 1947, chef de

(4) La loi de 1965 signe la fin des pleins pouvoirs du mari sur l'argent du ménage. Jusqu'alors, en se mariant une femme perdait sa "majorité économique": du jour au lendemain, elle ne pouvait plus ouvrir un compte bancaire à son nom, signer un chèque ou exercer un travail rémunéré sans l'accord de son mari !

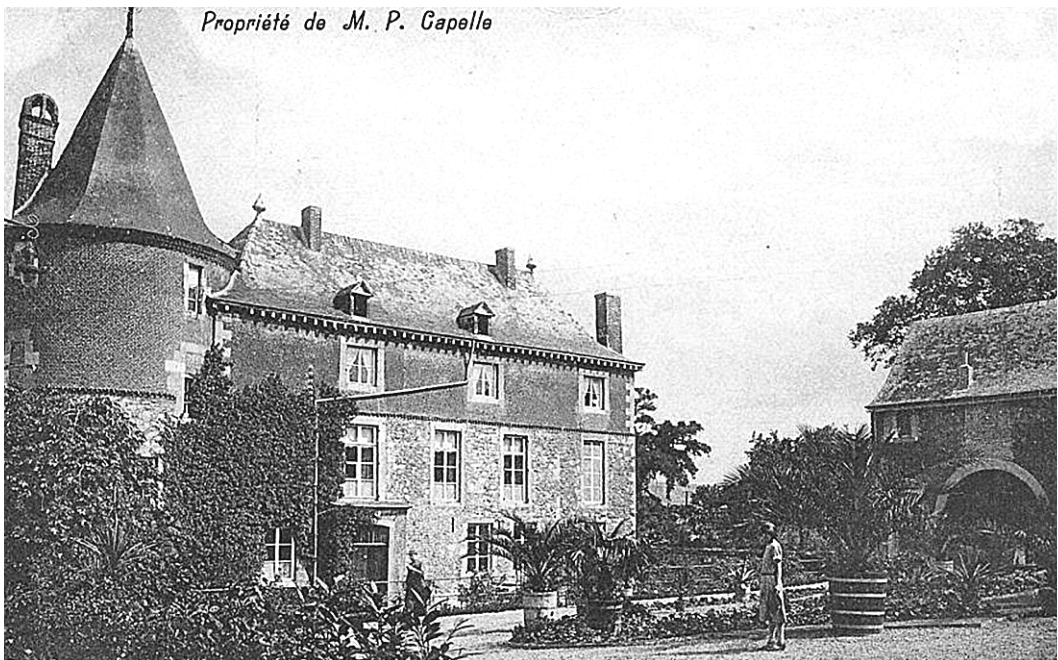
cabinet ff. pendant la guerre - et cible de prédilection des campagnes antiléopoldistes par après.

Né à Bruxelles en 1889, Robert Capelle fait ses études à l'Université de Louvain, où il obtient le diplôme de docteur en droit. Entré en 1911 au Ministère des Affaires étrangères, il est en 1919, secrétaire à la Conférence de la Paix et devient successivement membre de plusieurs Commissions internationales, secrétaire du Cabinet d'Emile Vandervelde, puis chef adjoint du Cabinet du ministère Hymans. En 1927, le Roi Albert le choisit comme secrétaire du Duc de Brabant; à l'avènement du Roi Léopold III, devient secrétaire du Roi.



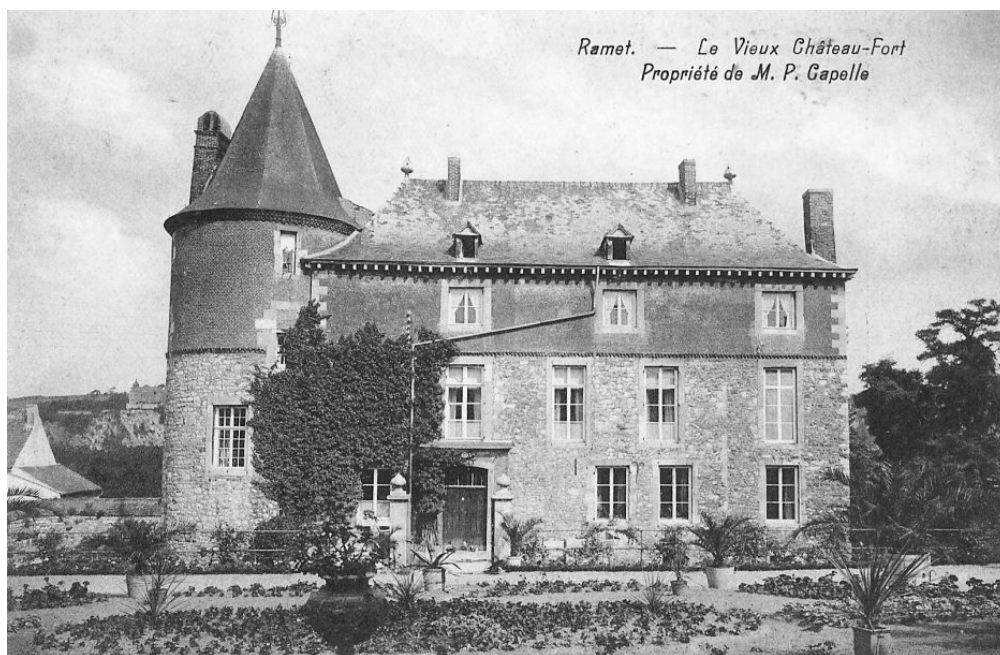
Léon Capelle son fils est lui aussi comte. Robert a épousé le 23 septembre 1926 à Fronville (Hotton), Marie-Louise de Harlez de Deulin, née le 24 juin 1890 à Flémalle-Grande, décédée le 21 décembre 1961 à Ixelles à l'âge de 71 ans.

Robert Capelle a écrit un livre sur Léopold III : "Dix-huit ans auprès du Roi Léopold" Cela "répond à une suggestion du Roi Albert I de Belgique formulée en décembre 1927, lorsque le souverain désigna le Comte Capelle pour être le secrétaire de son fils, alors Prince héritier. Il lui conseilla de prendre chaque jour des notes concernant les événements auxquels il assisterait afin de pouvoir, à la fin de ses fonctions, rédiger ses souvenirs sur une base sérieuse et vivante" (la libre Belgique).



Cette carte postale, photo de la période Capelle - d'Andrimont, montre l'arrière du château. On peut raisonnablement penser que les 2 personnages représentent la famille Capelle, le père Paul près de la porte d'entrée et en avant-plan à droite, la fille Genevieve - coll de l'auteur





De la même période, une autre vue de l'arrière du château. Il ne faut pas oublier que la ferme et une partie des terrains n'appartenaient pas aux Capelle - d'Andrimont. Mais par contre l'image ci-dessous montre le potager et le jardin d'agrément situé de l'autre côté du bâtiment le plus à l'est. On le traversait à travers les porches (les 2 portes cochères )



Dans la chronique archéologique du pays de Liège, 26e année du 25 janvier 1935, je trouve ce texte intéressant :

*"Monsieur le Président, devant l'Assemblée debout, fait part du décès survenu à Bruxelles le 15 courant de M. Paul Capelle d'Andrimont, membre associé de l'Institut. Monsieur Capelle avait eu, par deux fois, l'amabilité de recevoir nos*

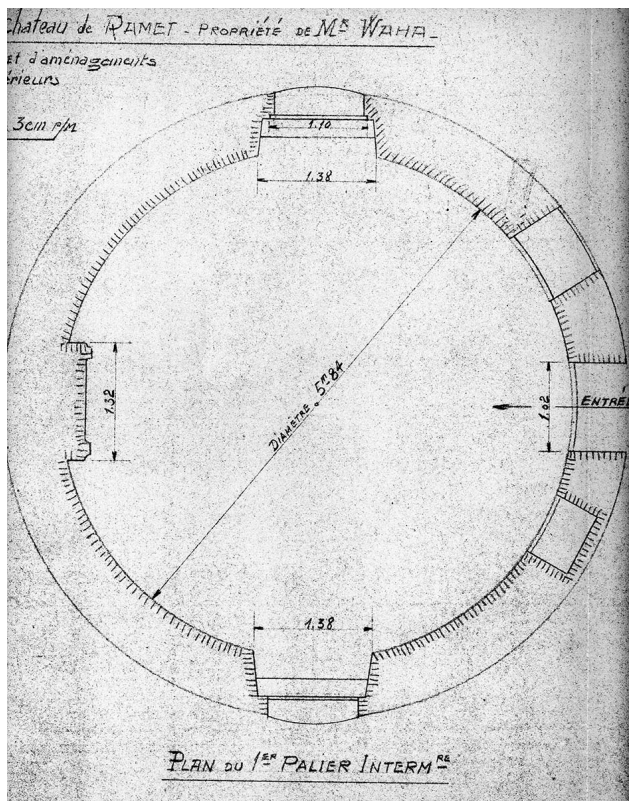
membres en son château de Ramet et leur avait fait les honneurs de ses remarquables collections. L'Institut gardera à sa mémoire un souvenir ému et reconnaissant..." On explique également que la collection a été vendue en 1935.

Monsieur Capelle avait fait aménagé en garage, une partie de la grange avec accès par la cour. C'est un écrit adressé à Monsieur Fernand Halleux à Laroche qui me confirme que la superficie occupée est restée propriété de la famille Halleux. Donc en conséquence, aussi la ferme dont nous reparlerons par après.

Quand les Capelle-d'Andrimont décèdent, en 1935, il ne reste comme héritière, que leur fille Geneviève Capelle, le fils Henri étant décédé en 1932.

Après les "Capelle" le château est passé par plusieurs propriétaires dont je n'ai pas beaucoup de renseignements. Dans la correspondance de Gustave Vryens, je trouve un possible déroulement des propriétaires de 1935 à 1940 : "... Mr. Remy Franck, avait acquis la propriété des consorts Steenkamp. Il l'avait hypothéquée au profit de la compagnie "Assurances générales", laquelle n'étant pas remboursée, l'a fait mettre en vente et l'a rachetée. Cette compagnie, dans la suite, l'a vendue en 1940 - 1941 à Léonce Waha avocat à Liège". Il est probable que les "Steenkamp" soient de nationalité hollandaise, car un intervenant dans les années 1951, c'est un avocat de Breda qui demande à Gustave Vryens et Léonce Waha, des renseignements sur la vente du Château. Son dossier concerne la famille Steenkamp.

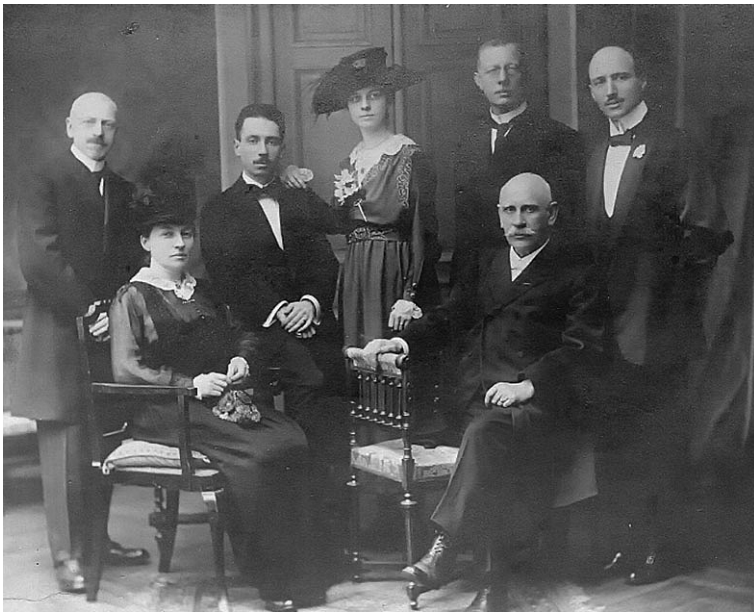
FAMILLE LÉONCE WAHA, avocat a fait réalisé des projets d'aménagement du château, notamment la tour, partie du plan ci-dessous, sans savoir cependant s'ils ont jamais été exécutés. Ces plans a été donné à Gustave Vryens par M. Waha, ils sont de l'architecte Julien Koenig à Liège (il a notamment reconstruit, de 1934 à 1939, l'Emulation à Liège ). Koenig a été membre



associé de l'Institut Archéologique Liégeois, comme Léonce Waha ainsi que l'épouse de l'avocat "Jeanne ?". Je ne m'étonne pas que les époux Waha aient eu envie d'acheter le château de Ramet, en sachant que ce bien est très ancien. Les époux Waha ont eu également une collection de peinture et notamment une de "Charles Henri Joseph Leickert". C'est dans une vente que l'on signale pour la présentation du tableau qu'il a fait partie de la "collection de Léonce Waha".

L'entièreté du plan, dont je vous montre un extrait, explique l'aménagement des 3 étages de la tour ! Comme Léonce Waha Gustave Vryens avait pris le même architecte Julien Koenig.

coll. famille Vryens



Dans la limite du possible, j'essaye de montrer les différents propriétaires du château. Cette image trouvée sur internet est marquée "16 mai 1918 - Léonce Waha et Jeanne L. Waha". C'est une photo-carte prise par Léon Gillard, photographe, rue du Pont d'Ile, 13 à Liège

La famille de Gustave Vryens m'a aimablement autorisé à parler de leur grand-père qui a restauré, à son époque, le château, et je profite de cet écrit pour encore les remercier de cet apport historique.

#### FAMILLE VRYENS

Paul Marie Emile Gustave Vryens, Ingénieur Civil et son épouse en seconde noces Jeanne Emilie Vanden Broecke achètent le bien, le 7 septembre 1950 de Léonce Waha.

Gustave (prénom usuel, comme cela ce pratiquait souvent, à cette époque et antérieurement), est l'Ingénieur civil - Directeur-Gérant de la société anonyme des charbonnages des Kessales et de la Concorde réunis à Jemeppe-sur-Meuse. A ce sujet, je retrouve trace sur le moniteur belge de Gustave Vryens dont voici l'extrait

*Moniteur belge du 6 octobre 1954*

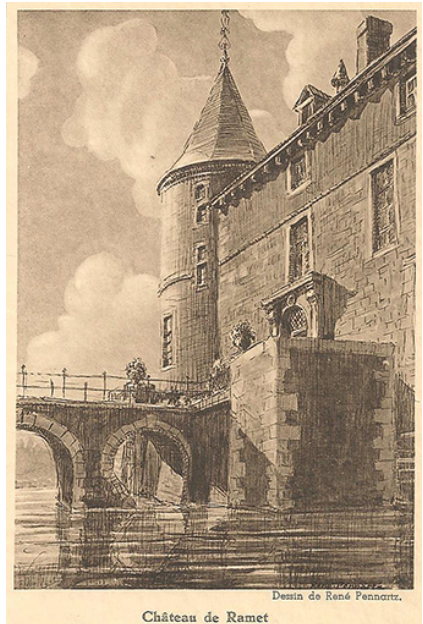
*Vu la délibération du 16 juillet 1953, par laquelle le conseil d'administration de la société anonyme des Charbonnages des Kessales et de la Concorde réunis marque son accord sur le projet de convention d'amodiation à conclure avec les Charbonnages du Ronnier et donne pouvoir à M. Arnold Godin, président du conseil. M Noël Dessard, administrateur, et M. Gustave Vryens, directeur-gérant, pour signer à deux tous actes précis et documents généralement quelconques relatifs à cette affaire. ...*

Pour la petite histoire, l'avocat Waha, s'occupe aussi des charbonnages, il a été secrétaire de l'association charbonnière de la province de Liège. Gustave Vryens a restauré le château dès sa prise en main, il a fait appel, comme dit plus haut, à l'architecte Julien Koenig de Liège. Les travaux de réparation et d'aménagements ont été assez conséquent notamment :

- installation d'un chauffage central et eau chaude
- electricité pour remettre aux normes les installations
- la plomberie -les fenêtres -la menuiserie -les escaliers
- les peintures -parquet et carrelage ...

Gustave Vryens décède le 14 octobre 1980 à Ivoz-Ramet. Auparavant les époux "Vryens - Vanden Brocke" ont vendu en 1975 à M. le Baron de Macar tout l'étage du porche, qui donne communication par le chemin d'accès, au château et à la ferme, dont je parlerai par après.

La veuve a continué à occuper le château et surtout son fils Jacques (et sa famille) qui y a tenu un cabinet de médecin, connu des habitants d'Ivoz-Ramet. Mme Jeanne Vanden Broecke veuve de Gustave Vryens est décédée en 1991.



2 photos des années  
50 source inconnue

Pour le dernier propriétaire, une société, je n'en parlerai pas, discrétion oblige. J'ai parler avec un administrateur de la société et il me dit qu'il y aurait exister une gravure du château, autre que celle de Remacle Leloup, malheureusement, il ne la possède pas.

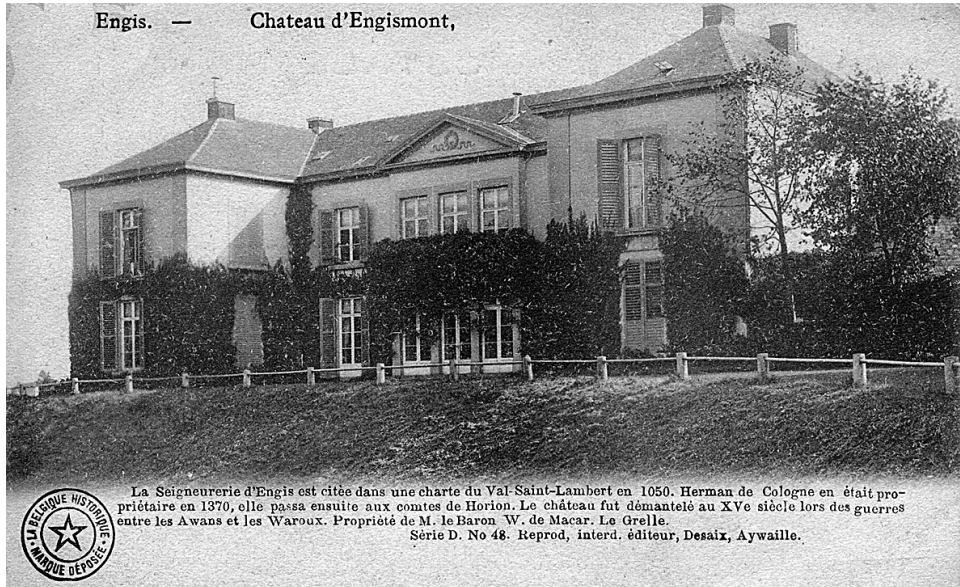
Par contre, j'ai trouvé auprès du responsable du musée Wittert de l'université de Liège une aquarelle, représentant le château de Ramet et je terminerai la partie château par elle, car elle est significative (elle est protégée par copyright. L'auteur est inconnu : Hauteur (cm) 14 Largeur (cm) 18,5 - Dans la bordure inférieure, inscription au crayon : "Vue du château de Ramet". Je remercie, le musée Wittert, de m'avoir autorisé à la publier, la voici ci-dessous.



### LA FERME DU CHÂTEAU

Nous savons, depuis le bien a été attribué par héritage aux descendants de la famille Lhoest, qu'il y a eu divisions de la propriété. Le château et une partie des annexes, ont été vendus en 1920 avec des terrains. La ferme et les terres-prairies sont restées dans la famille Halleux jusqu'en 1948 où apparemment il y a eu sortie d'indivision, par tirage au sort. L'exploitation agricole a été louée à des différents fermiers. A la période Waha, c'est le fermier-cultivateur "Lhermitte Joseph" qui la gère (correspondance de Léonce Waha et Fernand Halleux). M. le Baron Jean de Macar a acheté au fermier "Daiwaille", la ferme (en 1975). La famille du baron possédait à Engis, le château d'Engismont, situé où se trouve actuellement le club de tennis "Mosa", Ce château d' Engismont a été acheté par la carrière Dumont-Wauthier qui l'a fait démolir. Et ce sont une partie des matériaux de démolition, de ce château et surtout de sa ferme, qui ont été utilisée par le Baron Jean de Macar. Les pierres ont été utilisées avec

justesse et bon goût, pour la restauration de la ferme du château de Ramet. Un ancien collègue, Alfred Danse, dont le père a été fermier, me confirme que M. Daiwaille, (du plateau des trixhes) a bien remplacé J. Lhermitte. Il m'a dit aussi que le Baron a notamment, fait récupéré une cheminée, du château d'Engismont. Elle a d'abord été placée à sa ferme du champs des oiseaux, ensuite transférée à la ferme de Ramet. Son épouse, m'a gentiment



autorisé à scanner, 2 photos montrant la ferme du château de Ramet, avant sa restauration. Le château d'Engismont est représenté ci-dessus avec une légende historique - ancienne carte postale coll. de l'auteur.

Ferme du château de Ramet, nous sommes à l'arrière du château, face aux prairies. Photo ci-dessus: partie gauche de la ferme. La fenêtre, en dessous à droite, se retrouve dans la photo de droite, à gauche de l'image - Coll. Baron de Macar

